

Les métiers de la cohésion sociale

Déclaration du groupe des Non-Inscrits

Garant de la cohésion de notre société, les métiers dits de la cohésion sociale sont plus que jamais un secteur indispensable car ils participent à l'intégration et au vivre ensemble des plus démunis.

Il s'agit également d'un secteur offrant des perspectives d'emploi à toutes les couches de la population quelques soient leurs qualifications. Les jeunes actifs tout comme les professionnels en reconversion y trouvent leur compte.

Cependant, malgré leur utilité indéniable, ces métiers restent peu connus et valorisés comme nous en avons fait le constat.

Le secteur connaît une crise des vocations qui se traduit par :

- des difficultés de recrutement face à des besoins d'accompagnement en forte augmentation;
- la diminution de personnes inscrites dans un parcours de formation ;
- la perte de sens, la stagnation des salaires et la dégradation des conditions de travail.

Face à l'urgence de la situation, notre assemblée se devait donc de se saisir du sujet afin de rendre des préconisations permettant à ces métiers d'être plus désirables d'une part et d'autre part de permettre aux professionnels de retrouver du sens à leur travail.

A travers des séries d'audition et de nos travaux au sein de la commission Travail et Emploi nous avons conclu que les principales causes de dégradation étaient avant tout un manque criant de moyens financiers, humains et matériels mais également une stagnation des rémunérations qui pouvaient s'apparenter à une dévalorisation professionnelle.

L'avis le confesse, nous devons impérativement donner une meilleure cohérence et lisibilité aux politiques publiques de politiques sociales.

Nous, membres de la société civile organisée mais également l'ensemble de la classe politique sommes donc attendus au tournant.

Ainsi donc, les métiers de la cohésion sociale doivent être au cœur des débats, des décisions publiques dans les années à venir et plus précisément lors de cette mandature qui commence.

Nous sommes dans une situation où ni les usagers ni les professionnels ne peuvent continuer à subir ces dégradations sans que cela ne mette en péril leur sécurité, la cohésion sociale ainsi que la préparation de l'avenir.

Il est de notre responsabilité individuellement et collectivement d'investir ce sujet et de produire des préconisations allant dans le sens de l'intérêt général.

Enfin, l'avis présente 20 préconisations et bien qu'elles soient toutes pertinentes, le groupe des Non-inscrits en retient 4 qui lui semble prioritaires :

- préconisation 1 : réinvestissement et revalorisation salariale ;
- préconisation 3 : campagne de recrutements et formation en alternance ;
- préconisation 8 : considérer tous les temps de travail comme productifs ;
- préconisation 20 : investir dans la formation continue.

Nous, groupe des Non-inscrits remercions donc le rapporteur ainsi que l'ensemble de l'équipe administrative en charge de cette saisine et avons voté cet avis.